

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01121

Numéro SIREN : 509 512 661

Nom ou dénomination : A.C.E.A. ASSISTANCE ET CONCEPTION EN ELECTRICITE ET
AUTOMATISME

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006935

Désignation de l'entreprise : SAS ACTA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : Rue Marcel Dassault		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 5 0 9 5 1 2 6 6 1 0 0 0 2 6		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le. 31122022					
		N-1 31122021					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	24 850	7 512	630
		Fonds commercial (1)	AH	AI	48 823	20 924	27 898
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	11 961	1 800	2 803
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	140 523	52 567	57 661
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	580 926	580 926	592 196
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE	47	47	47	
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI	3 519	3 519	3 519	
TOTAL (II)		BJ	BK	893 451	226 157	667 294	684 755
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	106 143	106 143	75 153
		En cours de production de biens	BN	BO	108 066	108 066	100 032
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	414 490	414 490	466 320
		Autres créances (3)	BZ	CA	54 929	54 929	74 771
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	230 973	230 973	320 770
Disponibilités		CF	CG	152 957	152 957	58 491	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	9 739	9 739	8 227	
TOTAL (III)		CJ	CK	1 077 296	1 077 296	1 103 763	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 970 747	226 157	1 744 590
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS ACEA			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :72 000.....)	DA	72 000	72 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	96 411	96 411
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	310 192	330 192
	Report à nouveau	DH	(102 857)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	109 802	(102 857)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	491 549	401 746
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	675 380	813 863
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV		85 455
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	92	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	282 406	225 511
	Dettes fiscales et sociales	DY	160 269	159 954
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	43 569	35 743
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	91 325	66 245
TOTAL (IV)	EC	1 253 041	1 386 771	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 744 590	1 788 517	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	722 827	722 874
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	631	543	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 744 590 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 893 648 euros** et un total **charges** de **1 783 846 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **109 802 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constitué par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 Novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels. La valeur actuelle de l'actif retenue est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial	41 848	6 975		48 823
	Autres immobilisations incorporelles	24 346	505		24 850
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	66 194	7 479		73 673
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 957	1 004		11 961
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	14 044	1 834		15 878
	Matériel de transport	76 641	16 533	15 829	77 345
	Matériel de bureau, mobilier	39 411	7 889		47 300
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	141 053	27 260	15 829	152 484
TOTAL		207 247	34 739	15 829	226 157

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	25 865		25 865	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	25 865		25 865	
TOTAL GENERAL		25 865		25 865	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				25 865	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Provision sur litige de 2 500 € au 31.12.2019 lié aux 39 192.75 € de provisions pour créances douteuses.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 519		3 519
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	414 490	414 490	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 000	6 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 407	1 407	
	Impôts sur les bénéfices	3 567	3 567	
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 119	20 119	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	4 497	4 497	
	Débiteurs divers	19 339	19 339	
	Charges constatées d'avances	9 739	9 739	
	TOTAL DES CREANCES	482 676	479 157	3 519
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		352		

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	631	631		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	674 749	144 627	453 521	76 601
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	282 406	282 406		
	Personnel et comptes rattachés	91 523	91 523		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 362	63 362		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 783	1 783		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 602	3 602		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	43 569	43 569		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	91 325	91 325		
	TOTAL DES DETTES	1 252 950	722 827	453 521	76 601
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		12 800			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		148 388			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Observations

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	15 000	FONDS COMMERCIAL AEH
TOTAL	15 000	

Après la description de la nature et de l'origine du fonds commercial de la société,

"Ce fonds s'intègre de façon indissociable dans le fonds de commerce actuel de la société. A ce titre, une seule unité génératrice de trésorerie a été identifiée. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 et en application du règlement 2015-06 sur les actifs, aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments incorporels."

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		7 345
Autres créances clients <i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>5 587</i>	5 587
Autres créances <i>IJSS-CPAM A RECEVOIR</i> <i>ASSOCIES, INT COURUS A RECEV.</i>	<i>1 407</i> <i>352</i>	1 758

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		106 820
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 238
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	2 607	
INTERETS COURUS/CONC.BANCAIRES	631	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 128
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	3 128	
Dettes fiscales et sociales		83 258
DETTES PROV. POUR CP	59 575	
CHARGES SOCIALES SUR CP	21 274	
AUTRES CHARGES A PAYER	1 222	
ETAT CHARGES A PAYER	924	
ETAT CHARGES A PAYER S/SALAIRE	263	
Autres dettes		17 196
DIVERS CHARGES A PAYER	17 196	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		9 739	9 739
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			9 739

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			91 325	91 325
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				91 325

--

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		6 000,00	12,0000	72 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		6 000,00	12,0000	72 000,00

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
Emprunts	Prêt Garanti par l'Etat	Banque Populaire	650 000	201 214
Emprunts	Sans Garantie : Acquisition parts MCM	Banque Populaire	150 000	129 024
Emprunts	Sans Garantie : Acquisition parts PULS'ELEC	Banque Populaire	375 000	322 559
Emprunts	Sans Garantie : Acquisition véhicule	Banque Populaire	12 800	10 981
Emprunts	Sans Garantie : Acquisition véhicule	Banque Populaire	19 000	8 082
		TOTAL	1 206 800	671 858

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

SAS PULS'ELEC

615 378

48,54

158 529

SAS MCM - MATERIELS CHARLES MECAL

514 594

49,00

10 840

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des produits exceptionnels		2 004
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>PRODUITS CESS.IMMO.CORPORELLES</i>	<i>2 004</i>	2 004
Total des charges exceptionnelles		13 513
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENALITES AMENDES FISCALES</i> <i>AUTRES CH. EXCEP/OP. DE GESTØ</i>	<i>180</i> <i>10 167</i>	10 347
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>VNC IMMOBILISATIONS CORPOREL</i>	<i>3 166</i>	3 166
Résultat exceptionnel		(11 509)

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	60 000	60 000	60 000	72 000	72 000
	Nombre d'actions ordinaires	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	2 366 463	2 665 104	2 534 175	2 200 673	1 763 944
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	124 110	178 650	142 062	(83 435)	121 574
	Impôts sur les bénéfices	17 404	28 833	28 273		2 898
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	77 627	80 984	84 838	(102 857)	109 802
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	18	25	19	(14)	20
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	13	14	14	(17)	18
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	13	13	16	16	16
	Montant de la masse salariale	521 930	547 444	585 647	723 022	589 395
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	213 043	227 881	251 551	266 068	228 256

--

A.C.E.A.
Société par actions simplifiée au capital de 72 000 euros
Siège social : Rue Marcel Dassault
ZI Saint Thomas
42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES
509 512 661 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de
l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 109 802 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	109 802 euros
Absorption des pertes antérieures	102 857 euros
A la réserve légale	1 200 euros
Afin de la doter entièrement	
Un prélèvement	
sur le compte "autres réserves"	19 255 euros
A titre de dividendes	25 000 euros
4,17 euros par titre	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 21 000 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 4 000 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 25 000 euros

25 000 euros, soit 4,17 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 20 000 euros

20 000 euros, soit 3,33 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16 803,20 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 3 196,80 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 Juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
David BRUEYRE

